

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Animation de la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre FR7200721

Compte-rendu du comité de pilotage Natura 2000 du 23 juin 2015 à Moustey (40)

Le 23 juin 2015 à 17h, le comité de pilotage Natura 2000 des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre était invité à se réunir à l'occasion d'une **assemblée Leyre**. L'assemblée formée à cette occasion réunit le copil Natura 2000 et le comité technique amené à suivre la révision du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPGCE) de la Leyre et de ses affluents.

Après un mot d'accueil de M. Vincent Ichard, Maire de Moustey, la présidence de séance était tenue par M. Gilbert Tarozzi, Service Nature et Forêts de la DDTM des Landes, et par M. Cédric Pain, élu référent du PNRLG désigné en 2014 par le comité syndical pour suivre le site Natura 2000 de la Leyre. M. Cédric Pain, Maire de Mios et membre de la commission patrimoine naturel du PNRLG, s'est présenté à l'assemblée.

16 membres du copil étaient excusés et ont été cités en début de séance. 27 membres du copil étaient représentés en séance sur les 81 sièges. La liste d'émargement et le diaporama ayant servi de support au déroulé de séance sont en pièce jointe.

L'ordre du jour du comité de pilotage est présenté par l'animateur N2000, Jérôme Fouert-Pouret, chargé de mission au PNR des Landes de Gascogne ; le premier point concernant les actualités du réseau Natura 2000 est lancé.

M. Gilbert Tarozzi, DDTM des Landes, présente les principaux éléments caractérisant le réseau Natura 2000 à l'échelle nationale et en Aquitaine. L'état d'avancement de la démarche sur un plan administratif est évoqué et les partenaires impliqués à l'échelle landaise sont cités (Les détails pour la Gironde avaient été récemment donnés par la DDTM 33 à l'occasion du comité de pilotage Lagunes du 10 juin 2015). Sur 31 docobs landais dont 28 sont à ce jour validés, 3 docobs ont été révisés pour les 3 sites dunaires gérés par l'ONF.

Rappel est fait par M. Tarozzi de deux dates importantes pour le site de la Leyre : le **14 novembre 2002** pour l'installation du comité de pilotage, et le **12 octobre 2005** pour la validation à Pissos du document d'objectifs à l'issue d'une démarche concertée. Le PNR désigné pour la première fois en 2006 en qualité d'animateur, a été renouvelé en février 2010 et a mené une animation sans interruption depuis cette date, avec le soutien financier de l'Etat (25%), de l'Europe (25%), de l'Agence de l'Eau (30%) et du PNR et de ses collectivités membres (20%). Le présent comité de pilotage fait état des actions entreprises depuis 2011, phase d'animation lancée à Moustey.

NOUVEAUTES DANS LES REGLES D'ELIGIBILITE FEADER :

Les derniers éléments d'information disponibles sont donnés au sujet du nouveau fond européen d'aide au développement rural en Aquitaine pour la période 2014-2020. La signature du plan de développement rural régional est attendue pour l'été 2015. L'une des nouvelles règles aux financements Natura 2000 est la prise en charge maximale à 80% de contrats Natura 2000 associés à des dépenses d'investissement. Pour celles-ci, listées par ailleurs, un auto-financement de 20% est attendu. Les dépenses de fonctionnement restent finançables jusqu'à 100% pour 14 contrats non agricoles non forestiers, de même que pour les dépenses privées.

RESULTATS DU RAPPORTAGE N2000 EUROPEEN :

Au titre des actus, Jérôme Fouert revient sur les résultats du rapportage Natura 2000 publiés par l'Europe. Il s'agit de l'évaluation sur la période 2007-2012 de l'état de conservation des habitats et des espèces des directives Habitats et oiseaux par domaine biogéographique, à l'échelle de chaque Etat membre et de l'Europe.

Tous les résultats sont disponibles ici : <http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/>

Les Vallées des Leyre font partie du domaine biogéographique atlantique, le plus préoccupant en France quant à l'état rapporté des habitats et des espèces Natura 2000. Les espèces et les habitats N2000 les plus emblématiques de la Leyre sont pour la majorité en mauvais état ou en état défavorable. Ressortent de façon positive en France : la Loutre, la Dichelyme chevelue (la Leyre étant la seule station connue en France), et les végétations aquatiques des rivières de plaine. *Voir détails dans diaporama.*

CONSULTATION PUBLIQUE EUROPEENNE / BILAN DE QUALITE DES DIRECTIVES N2000

Mention est faite de la consultation en ligne proposée jusqu'au 24 juillet 2015 pour les directives Natura 2000 par la Commission Européenne.

Chacun est ainsi invité à répondre à une série de questions dont « *l'objectif est de recueillir des avis sur l'actuelle législation européenne relative à la conservation de la nature (directives «Oiseaux» et «Habitats»), ainsi que sur sa mise en œuvre, dans le cadre du «bilan de qualité» effectué par la Commission au titre du programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT).* »

LIEN direct : <http://bit.ly/N2000ENQUETE>

BILAN D'ACTIVITES 2011-2014

Le bilan d'activités a été distribué en séance. Il est téléchargeable via un lien proposé sur le site du PNRLG, lien donné dans l'email d'invitation. N'appelant pas de remarque particulière, des éléments du rapport d'activités sont extraits et présentés par l'animateur sur diaporama.

Sont évoqués dans l'ordre :

- le réseau informel des animateurs Natura 2000 Landes et Gironde : co-animation et rencontres techniques.
- des animations et manifestations : la Fête du Parc en septembre 2014 à Mios en bord de Leyre, a participé de façon festive à diversifier l'approche du site naturel de la Leyre et à renforcer son appropriation. Propos repris et appuyés en séance par Cédric Pain, Maire de Mios.
- le programme collectif de gestion du Delta de la Leyre : lancé à l'automne 2014 avec le soutien du Département de la Gironde et le recrutement d'un chargé de mission à temps plein, Raphaël Jun.
- le partenariat avec la Caisse des Dépôts et des Consignations Filiale Biodiversité pour la mise en œuvre de mesures compensatoires de l'A65 sur 80 ha forestiers en bord de Petite Leyre à Belhade.
- un bilan des contrats, avec un gel de tout nouveau dépôt de contrat connu depuis février 2013 et qui attend la réouverture du nouveau FEADER fin 2015/2016.

Les dernières infos et résultats liés à trois contrats sont donnés : la restauration de pré humide à Mios, la gestion de landes à Luxey, et l'installation de 12 passages à petite faune côté Gironde.

- le projet de mesures agro-environnementales fin 2014 en partenariat avec les chambres d'agriculture des Landes et de Gironde, visant à améliorer la situation sur des têtes de bassin prioritaires au titre de l'état hydromorphologique ou de la qualité d'eau. Faute de crédits, la région et la DRAAF ont appelé à restreindre les projets aux sites Natura 2000 conduisant le PNR à se replier en 2015 sur le Delta de la Leyre et son unique exploitant agricole éligible (éleveur bovin-ovin).
- l'avancée du programme d'étude des annexes hydrauliques (marais, bras-morts) soutenue par le FEDER et l'Agence de l'Eau, avec les volets concrets en herpétologie (prestation) et odonates (stage) et l'acquisition avec succès de données LIDAR (prestation) d'Argelouse à Audenge (delta). L'étude botanique n'a pas donné satisfaction (prestation). En parallèle, la Fédération de Pêche de la Gironde continue l'étude des potentialités pour le Brochet.

PERIMETRE NATURA 2000

La DDTM des Landes reprend la parole pour faire un point sur le périmètre Natura 2000 du site des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, à ce jour Site d'Importance Communautaire reconnu par l'Europe mais pas encore inscrit dans le droit français en tant que Zone Spéciale de Conservation.

La reconnaissance à l'échelle européenne s'est faite à partir d'un périmètre retranscrit au 100 000ème. Suffisant à l'échelle des +26 000 sites du réseau européen, le périmètre de la Leyre a été retravaillé il y a 10 ans pendant l'élaboration du document d'objectif pour une lecture cohérente au 25 000ème. L'Etat ayant retardé la désignation du site dans le droit français, pour notamment l'articuler au mieux avec les dernières évolutions des sites marins et en l'occurrence ici du site du Bassin d'Arcachon, la consultation préalable des collectivités locales n'a pas été lancée dans les Landes.

En mars 2015, face à un risque de contentieux avec l'Europe pour insuffisance de la France dans la désignation des sites N2000 dans son droit interne, le Ministère de l'Ecologie a lancé une consultation publique sur internet à l'occasion du passage du site de la Leyre en ZSC sur la base du périmètre initial au 100 000ème.

Le Parc a réagi et les services de l'Etat ont fait remonter les risques de difficultés de gouvernance engendrés par cette procédure. En réponse, les services de l'Etat prévoient de lancer très prochainement une modification du périmètre ZSC par la procédure habituelle de consultation des collectivités locales. A ce titre, la DDTM des Landes invite en séance les collectivités concernées à se rapprocher du Parc pour

pointer les besoins éventuels d'ajustement du périmètre au 25 000ème, dûment justifiés sur la base de critères écologiques.

Le PNR formule à nouveau son regret de voir l'arbitrage administratif sur le delta de la Leyre, supprimant les prés du Teich du site de la Leyre, zone jusqu'ici incluse et ayant permis de lancer plusieurs contrats N2000 avec des privés et sur lesquels des projets étaient en attente. D'autres zones du delta voient des acteurs en demande d'appui technique et financier, mais l'activation de la politique N2000 y est dorénavant suspendue à l'élaboration et la validation du document de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, reconnu opérateur N2000 des sites marins associés.

RENOUVELLEMENT DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

La DDTM des Landes procède en séance à l'interrogation des élus des collectivités locales représentées concernant la désignation de la structure animatrice pour la période 2015-2017.

Le Parc Naturel Régional, par décision du comité syndical du 27 octobre 2014, s'est porté à nouveau candidat. Aucun autre candidat ne s'est déclaré avant ou pendant la séance.

Le Parc Naturel Régional est donc reconduit à l'unanimité animateur Natura 2000 du site des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre sur une période renouvelable de trois ans.

DESIGNATION DU PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE

La nouvelle période d'animation est également l'occasion de renouveler la présidence du comité de pilotage, présidé depuis 2010 par M. Michel Daverat, vice-président du Parc et conseiller régional.

Le Parc Naturel Régional ayant désigné en octobre 2014 Cédric Pain pour suivre le dossier N2000 Leyre, M. Cédric Pain fait part de sa candidature pour succéder à M. Michel Daverat. Aucun autre candidat ne s'est déclaré avant ou pendant la séance.

Monsieur Cédric Pain, maire de Mios et membre du bureau du Parc Naturel Régional, est donc élu à l'unanimité président du comité de pilotage N2000 Leyre sur une période renouvelable de trois ans.

M. Cédric Pain remercie l'assemblée et souligne les enjeux qui se présentent dans les actions à venir, notamment pour l'évaluation et l'actualisation du docob.

PERSPECTIVES 2015

L'animateur évoque des orientations possibles pour les prochains mois d'animation.

Le premier chantier à mener en parallèle des autres actions consiste en la préparation d'un site internet dédié à Natura 2000 pour les sites des lagunes et de la Leyre. Les portails préparés par l'ATEN seront ici déclinés sur un site unique <http://pnrlg.n2000.fr>

Le second chantier majeur est d'actualiser le document d'objectif et d'évaluer la version validée en 2004 tant en termes de pertinence que de mise en œuvre. Une méthodologie est proposée en séance. Un bilan partagé devra être confronté aux aspects de faisabilité afin de construire un programme d'actions renouvelé. L'accent est particulièrement mis sur l'intérêt de voir les partenaires et membres du copil se mobiliser pour discuter de façon collaborative et constructive des axes de travail prioritaires des prochaines années.

Les élus sont invités à remobiliser des groupes de travail à l'échelle de leurs communes et cantons pour se reposer sur des personnes ressources à l'échelle de sous-territoires : Petite Leyre, Grande Leyre, confluence, val de l'Eyre amont et aval.

QUESTIONS DIVERSES

L'Etablissement Inter-Départemental pour la Démoustication du Littoral Atlantique a fait la demande par courrier du 19 mars 2015 d'intégrer officiellement le comité de pilotage et le collège des collectivités territoriales. Le comité de pilotage est interrogé. Compte-tenu de l'évolution du périmètre proposé en ZSC, dorénavant sans le delta ni les domaines endigués, et compte-tenu de la possibilité pour le comité de pilotage « *d'entendre toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer ses travaux* » par invitation au titre de l'article R414-8 Alinéa 2 du Code de l'Environnement, le comité de pilotage et les services de l'Etat se proposent de redemander confirmation à l'EID d'intégrer le copil ou d'y être simplement associé.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres du copil sont remerciés et la première séance est levée. Une pause est proposée à l'assemblée pour reprendre ensuite le fil de la réunion autour de l'élaboration du programme pluri-annuel de gestion de la Leyre et des affluents avec l'intervention du technicien rivières Laurent Dégrave.

Pour le Président de Copil,
Cédric Pain, Maire de Mios.

Page 3 sur 3



Parc
naturel
régional
des Landes
de Gascogne

Comité de pilotage du site Natura 2000
des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre

ASSEMBLEE LEYRE - 1ere partie
23 juin 2015
Moustey

| Nom | Structure | Mail / adresse | Signature |
|-----------------|--------------------|---------------------------------|-------------|
| DETON B | Mairie ST Nagae | b.deton@orange.fr | [Signature] |
| GRISSET | Préfecture Adjoint | luc.deville@ville-de-salles.com | [Signature] |
| PONTICO Ludovic | GRLETA-SFA | ludovic.pontico@orange.fr | [Signature] |
| TATON | Mairie | [Signature] | [Signature] |
| STRAUSSEISEN | Jacques Bisson | v.strausseisen@orange.fr | [Signature] |
| JIMENEZ | Conseil dep Landes | david.jimenez@landes.fr | [Signature] |
| BETBEDER | ODC Gascogne | natura2000@cdc-gascogne.fr | [Signature] |
| BOEBEBOCH | Asso Entre Landais | jgbebeboch@yahoo.fr | [Signature] |
| DUNOGUES | Jean LABOCHETRE | dunogues@wanadoo.fr | [Signature] |
| PAIN | Mios | [Signature] | [Signature] |
| GEOFFROY | FFCK | christo.goffroy@guil.com | [Signature] |
| SORE | Mairie de Leyre | [Signature] | [Signature] |
| BAZAS S. | CRPF | s.bazas@crpfquercin.fr | [Signature] |
| FRANCISCO F. | Mairie SORE | f.francisco@orange.fr | [Signature] |
| GRILLON Bernard | Ch. Agn 40 | [Signature] | [Signature] |
| ICHARD | Mairie de Moustey | [Signature] | [Signature] |
| GRILLON Bernard | Commune SARLET | [Signature] | [Signature] |
| CCHL | Ch. Haute Lande | [Signature] | [Signature] |
| CASTAING | ARTMA Leyre | alaincastaing@orange.fr | [Signature] |
| de la Roche | CSE du Pat | coquedal@orange.fr | [Signature] |
| BRIANCON | Departement | david.briancon@landes.fr | [Signature] |
| MATONNADE | DDM 33 | jean-louis.monnaie@orange.fr | [Signature] |
| TE TONN | 40 DFCI | [Signature] | [Signature] |
| Christ TARDIS | [Signature] | christin.tardis@orange.fr | [Signature] |
| KLÉMENT | DDM 33 | nicolas.klement@orange.fr | [Signature] |
| NAVROT Cathy | SAGE Leyre | [Signature] | [Signature] |



Parc
naturel
régional
des Landes
de Gascogne

Comité de pilotage du site Natura 2000
des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre

ASSEMBLÉE LEYRE - 1ère partie
23 juin 2015
Moustey

| Nom | Structure | Mail / adresse | Signature |
|-----------------|------------------------|-----------------------------|-----------|
| GION | NDTM 60 | michael.gion@landes.gouv.fr | |
| FOUERT | PMRLG | | |
| | | | |
| | | | |
| CSRPN | | | excusé |
| S. Atinault | ONCFS 33 | | excusé |
| | Pairie Hostens | | excusé |
| | Pairie Le Têlich | | excusé |
| | Pairie Communay | | excusé |
| | RIGARD | | excusé |
| R. Pilon | Chbr Agri 33 | | excusé |
| | FDPPA 33 | | excusé |
| | CCI Bd ^x | | excusé |
| | CCI Landes | | excusé |
| G. Caze | CBNSA | | excusé |
| | Conservatoire Littoral | | excusé |
| | Landes Nature | | excusé |
| A. Bardouxville | COBAA | | excusé |
| | COBAN | | excusé |
| S. Bacle | Réseau Usages Leyre | | excusé |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |